

Pierre JAKUBOWICZ
Conseiller municipal de Strasbourg
Co-Président du Groupe Centristes et Progressistes

Jeanne BARSEGHIAN
Maire de Strasbourg

Strasbourg, le 15 janvier 2024

Madame la Maire,

J'ai été interpellé ces dernières semaines par un grand nombre de parents d'élèves scolarisés dans des écoles maternelles ou élémentaires de notre ville, me faisant part de leur vive inquiétude quant au dysfonctionnement persistant du service de facturation des frais de restauration scolaire, certains d'entre eux n'ayant été destinataires d'aucune facture depuis le début de l'année scolaire 2023/2024, soit déjà près de 5 mois.

Nous nous étonnons tout d'abord qu'aucune communication officielle n'ait été diffusée par la collectivité sur le sujet, tant sur la source du problème que sur ce qui est mis en œuvre pour le résoudre, alors même que des milliers de nos concitoyens sont impactés par cette situation préoccupante. Pouvez-vous nous apporter des éléments sur la raison de ce dysfonctionnement et nous indiquer pourquoi, depuis la rentrée de septembre, il n'est pas résolu ? Pourquoi aucune solution transitoire n'a pu être déployée, alors même que notre collectivité assure avec succès plusieurs autres services de facturation ?

Pour les familles, cette absence de communication et ce maintien dans une forme d'incertitude sont source d'une inquiétude légitime. Il est urgent de communiquer au plus vite auprès des familles, afin que chacune d'elle ait connaissance du montant de leur arriéré et des échéances de paiement envisagées, et ainsi leur permettre d'anticiper ces paiements imprévus dans leur budget alors que nombre d'entre elles souffrent déjà fortement de la crise et de l'inflation qui grèvent leur pouvoir d'achat.

Il nous faut faire le nécessaire pour rassurer les familles et leur garantir que le rattrapage de paiement soit le plus indolore possible : elles ne pourraient raisonnablement être mises en difficulté du fait d'un dysfonctionnement interne à la collectivité. Pour les familles les plus modestes, même un étalement des charges serait la source d'un risque trop important dans le budget mensuel. Ainsi, il conviendrait pour elles de renoncer au recouvrement de certains de ces arriérés, étant donné que c'est bien notre collectivité qui est fautive.

.../...

Par ailleurs, nous restons préoccupés par le sujet de la quantité des portions servies aux enfants, inadéquate par rapport aux besoins nutritionnels de ces derniers, ainsi que par l'absence d'un vrai service minimum en cas de grève au détriment de parents livrés à eux-mêmes. N'oublions pas que pour beaucoup d'enfants issues de familles en difficulté la cantine est le seul véritable repas journalier.

En vous remerciant d'avance de vos réponses et mesures rapides, je vous prie de recevoir, Madame la Maire, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pierre JAKUBOWICZ